



LE REFLET MUNICIPAL 2023

N° 26



MOT DU MAIRE

Revenir à l'essentiel



Je pourrais vous parler du Covid-19, des confinements, des multiples protocoles, de la crise sociale, de la désertification médicale, la crise de l'hôpital, l'inflation, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, la crise du pouvoir d'achat ... Tout ceci rejaille sur chacun : morosité, moral en berne, usure du monde associatif, agressivité, impatience. Stop ! Assez de pessimisme !!

Je vais vous proposer de répondre à des questions importantes : Habitez-vous une maison ou un appartement ? Dans cette habitation, avez-vous l'eau courante ? L'électricité ? Du chauffage ? Avez-vous accès au tout à l'égout ? Avez-vous un lit pour dormir ? Avez-vous un réfrigérateur ? Si oui, avez-vous à manger dans le frigo ? Dans les placards ?

Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, vous êtes plus riches que 80 % de la population mondiale. 80 % ! 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 4 milliards n'ont pas accès à l'assainissement. Des milliers de réfugiés climatiques dorment dans la rue. Sachons apprécier notre confort personnel, pendant que des européens pataugent dans la boue, le froid, la neige sans chauffage et avec des obus qui pleuvent.

Au cours du siècle dernier, nous avons vu la modernisation de notre vie quotidienne. Nous avons vu arriver les appareils électroménagers, les appareils connectés, les voitures intelligentes. Nous avons vu les progrès considérables de la médecine.

Sachons apprécier notre richesse, notre art de vivre à la française. Revenir à l'essentiel !!

Voyons le verre à moitié plein et non à moitié vide. Il ne faut pas se laisser aller à la morosité. La vie est belle et cruelle à la fois, mais si nous n'avons pas l'optimisme qui en aura ? Soyons optimiste, l'homme est résistant, résilient, si on prend un mot à la mode.

Nous avons la chance d'avoir nos 2 bras et 2 nos jambes et d'être en bonne santé. Mais, nous ne sommes pas à l'abri d'un accident de la vie et nous pouvons avoir à affronter un handicap.

A Trouy, dans les années 1990, la commune a aidé à la mise en place de l'IEM (Institut d'Education Motrice), grâce au don du terrain par M. de Commines et à l'investissement de plusieurs personnes concernées par le handicap. L'IEM est géré par une structure dénommée l'ADAPT, qui gère une structure de travail (ESAT) et un foyer (résidence gîte et amitié). 100 gamins de 3 à 18 ans sont hébergés dans cette structure.

Allez faire un tour et vous verrez des enfants pleins de vie, malgré leurs handicaps, parfois lourds. Quelle leçon de vie ! A chaque fois que l'on ressort d'une visite à l'IEM, on prend une claque salvatrice. Ensuite, vous relativisez les problèmes du quotidien.

En collaboration avec l'IEM et les 2 écoles du Nord, nous avons deux classes passerelles que nous venons de transformer en UEE (Unités d'Enseignements Externalisées) qui accueillent au total 18 enfants dans 2 classes, 3 fois par semaine les matins. Nous avons signé, en novembre 2022, une convention de 3 ans avec l'Education Nationale, l'ARS, les écoles et l'ADAPT, pour permettre aux enfants d'évoluer dans un milieu scolaire.

Toujours dans ce milieu de l'inclusion, je félicite le club de l'ES TROUY qui a lancé une section foot sport adapté, qui a gagné le championnat régional en finissant 4^{ème} du championnat de France. Bravo aux joueurs, aux encadrants avec à sa tête Pierrick, à cette bonne humeur et cette joie sans filtre.

Enfin, je voudrais féliciter Mme BERENGER, trucidienne, médaillée d'argent aux championnats de France de para-équitation à Lamotte-Beuvron en juillet 2022, en para-dressage.

Revenir à l'essentiel ! Dans notre pays, tout n'est pas parfait, loin de là, mais sachons apprécier notre art de vivre et notre magnifique pays.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2023, surtout une excellente santé à vous et à vos proches.

Franck BRETEAU

NECROLOGIE 2022

Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles.



Christian BACHELIER

Figure locale très connue, Christian nous a quittés le 21 avril à l'âge de 85 ans. Il a commencé sa carrière en tant que bijoutier puis est devenu mécanicien.

Suite au décès d'un de ses six enfants, avec sa femme, ils s'investissent dans de très nombreuses associations (ADOT 18 devenue Je Donne, Tu Vis, la marche athlétique de Bourges, le Comité des Fêtes de Trouy, l'Espoir Trucydien, ...). C'est d'ailleurs pour toutes ces actions qu'il avait reçu le trophée du bénévolat.

Roger MILLIER

Roger nous a quittés le 2 septembre à l'âge de 86 ans. Cet exploitant agricole, père de deux enfants, grand-père à 4 reprises et arrière-grand-père, avait créé son entreprise en 1964. Il était très connu des truciens puisqu'il a été adjoint au maire de 1965 à 1977 avec Napoléon Terrasse.



Claudine AILLIOT

Décédée le 20 septembre, à l'âge de 68 ans, Claudine était agent communal, très appréciée de tous, depuis 2004 et avait pris sa retraite le 1^{er} janvier 2018.

Mariée avec Daniel (Président de Nature Tradition Trucydienne), maman de deux enfants et grand-mère d'une petite-fille, Claudine s'est beaucoup investie en tant que « Mamie Trafic », surnommée par les enfants du groupe scolaire de Trouy Nord, qu'elle faisait traverser tous les jours, quel que soit le temps.

SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
|  Nécrologie page 3 |  La fête des voisins pages 25 à 26 |
|  Le personnel communal page 4 |  La culture pages 27 à 28 |
|  Les journées du maire page 5 |  Les jeunes truciens pages 29 à 31 |
|  Les nouvelles technologies page 6 |  Les affaires scolaires pages 32 à 36 |
|  Les finances pages 7 à 8 |  Le Centre de Loisirs pages 37 à 38 |
|  L'avancement du projet château Rozé pages 9 à 11 |  Le Relais Petite Enfance page 39 |
|  Les travaux de voirie pages 12 à 14 |  Le sport pages 40 à 41 |
|  L'environnement pages 15 à 16 |  La bibliothèque page 42 |
|  Le C.C.A.S. pages 17 à 18 |  Rétrospective 2022 pages 43 à 46 |
|  Le Téléthon page 19 |  Les Commémorations page 47 |
|  Les Ateliers de Béa pages 20 à 23 |  Espace expression libre page 48 |
|  Le cimetière page 24 |  L'état civil pages 49 à 52 |

LE PERSONNEL COMMUNAL



DES MEDAILLES

Lors d'une cérémonie à l'Espace Jean-Marie Truchot, le 6 mai, le Maire a remis la médaille régionale, départementale et communale à 8 agents :

- argent pour 20 ans de services accomplis à Marielle Gautron, Cécile Gressin, Liliane Magnard et Christelle Sedillot ;
- vermeil pour 30 ans de services accomplis à Yves Bissonnier, Corinne Gatimel et Dominique Ploquin ;
- or pour 40 ans de services accomplis à Frédéric Kowalyszyn.

Une surprise attendait Béatrice Ratelet, adjointe au maire en charge des seniors et des affaires funéraires, qui a reçu la médaille d'argent pour les 20 ans de services rendus à la commune.

DES DEPARTS ET DES ARRIVEES



Lors de cette manifestation, des cadeaux ont été offerts à Clotilde Dufloux et à Olivier Vallet, qui partaient pour d'autres administrations.

Céline Pommier, animatrice au service Enfance depuis 10 ans, a remplacé Clotilde à l'accueil de la mairie le 1^{er} juin 2022.

David Le Louarne, arrivé le 1^{er} août 2022, a remplacé Olivier, en tant que responsable du service technique de la ville de Trouy.



UNE RETRAITE BIEN MERITEE

Laurence CHEMINOT a quitté l'école maternelle « L'Envol » le 4 juillet 2022 pour une retraite bien méritée après 24 ans au service de la collectivité.

Arrivée en 1997 en tant qu'agent d'entretien pour assurer des remplacements, Laurence a gravi tous les échelons. Elle réussit le CAP Petite Enfance puis le concours d'ATSEM en juillet 1999.

Un autre départ était également célébré : celui de Nadège Vivier, institutrice, après 15 ans passés à L'Envol.



LES JOURNÉES DU MAIRE



Le 5 janvier, le maire a reçu deux jeunes de l' IEM pour comprendre le travail d'une mairie.

Alicia et Noëlic, accompagnés de leur encadrante Pauline, ont participé à deux réunions de travail avec les services municipaux puis avec l'entreprise chargée des travaux de voirie. Une visite de terrain a permis de découvrir les problèmes que doivent résoudre les communes.

JOURNÉE DUODAY

Le 17 novembre, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la Municipalité a souhaité faire découvrir à Almaric les coulisses d'une commune. Au programme, réunion technique et visite de chantier.

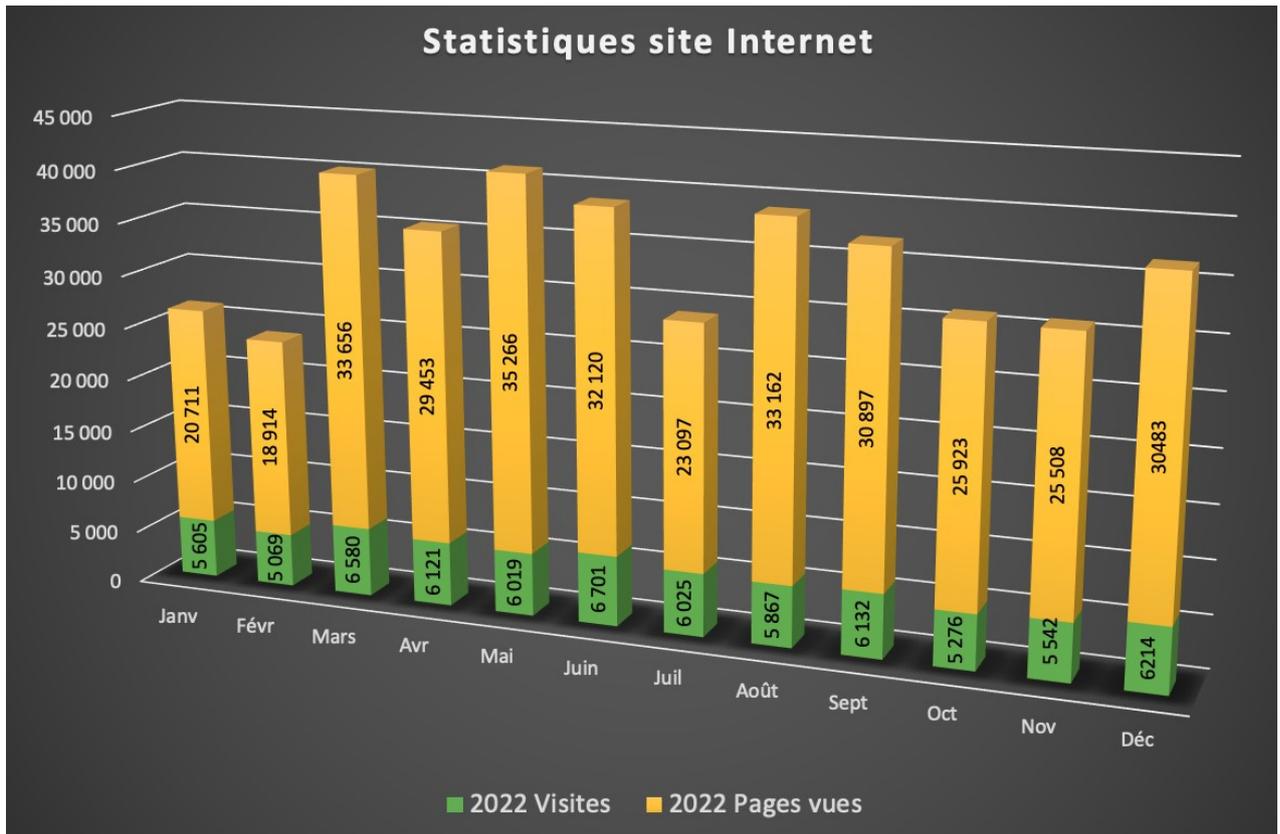


Le 1^{er} décembre, M. Eric Rimbault a accompagné le maire.

Au programme, un point avec le service technique, une réunion sur les eaux pluviales avec Bourges Plus et pour finir un rendez-vous avec un riverain.

Une demi-journée bien remplie !

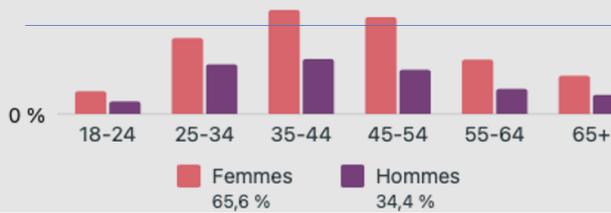
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



Followers de la Page Facebook

1 607

Âge et genre

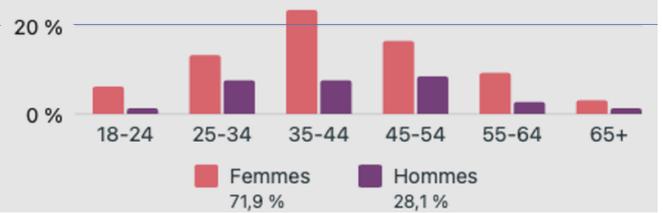


<https://www.facebook.com/villedetrouy>

Followers Instagram

294

Âge et genre

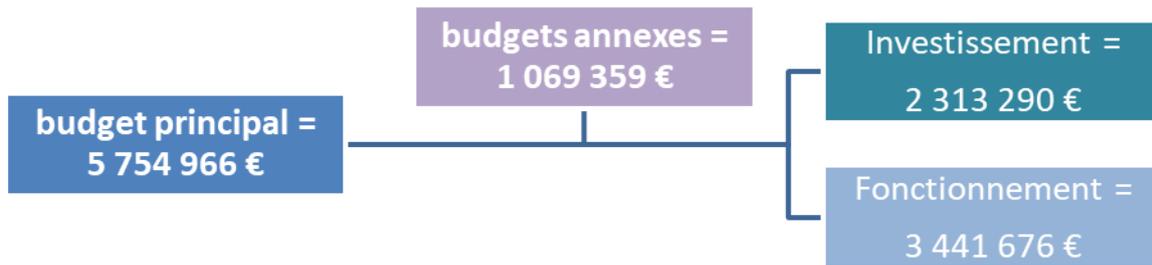


<https://www.instagram.com/villedetrouy/>

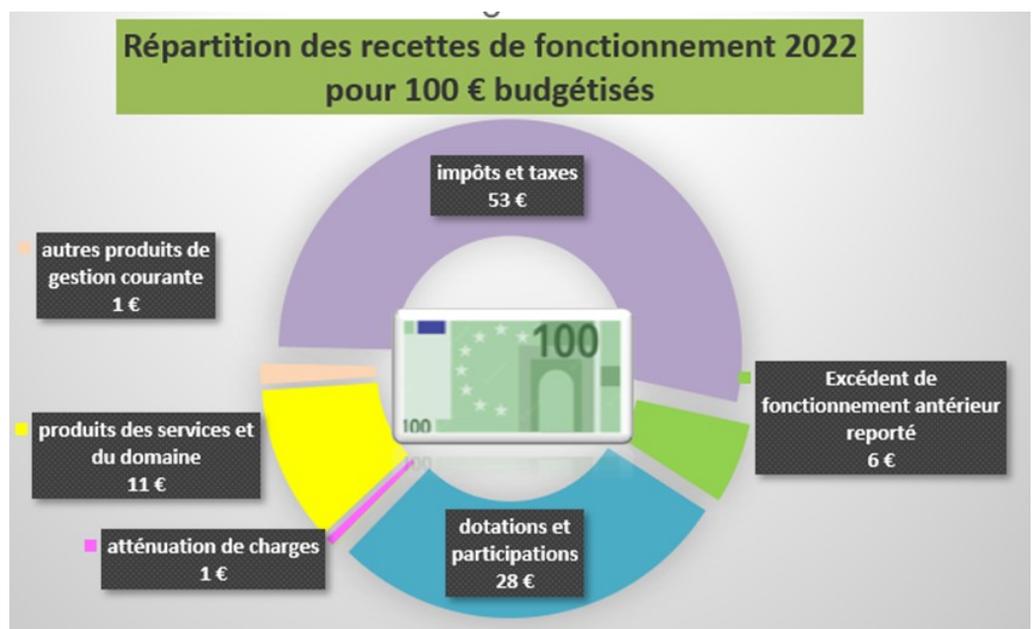
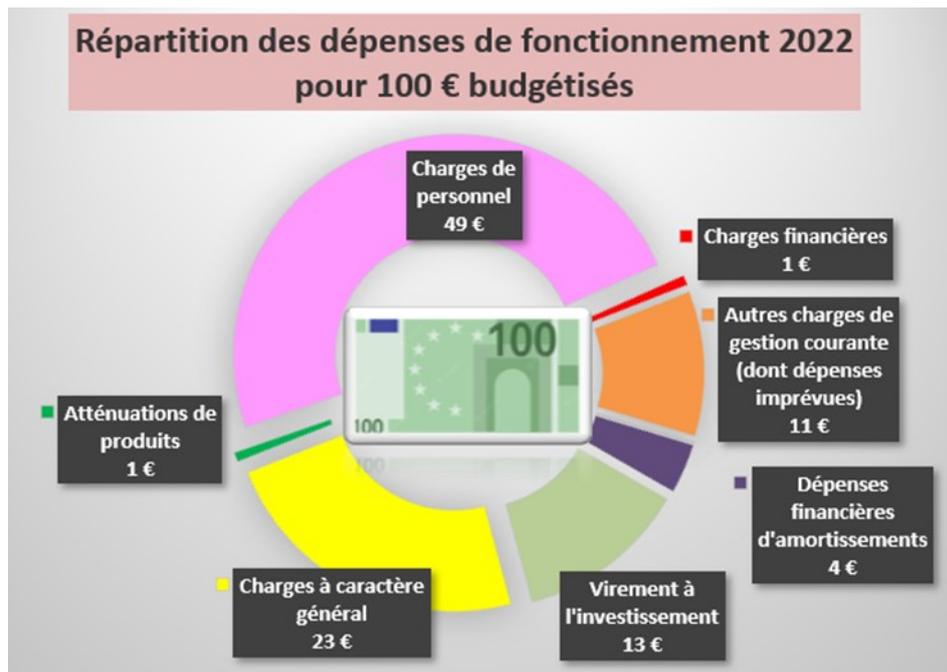
PANNEAUX LUMINEUX

Une centaine d'informations ont été diffusées sur les panneaux du Nord et du Bourg.

LES FINANCES DE LA VILLE EN 2022 = 6 824 325 €

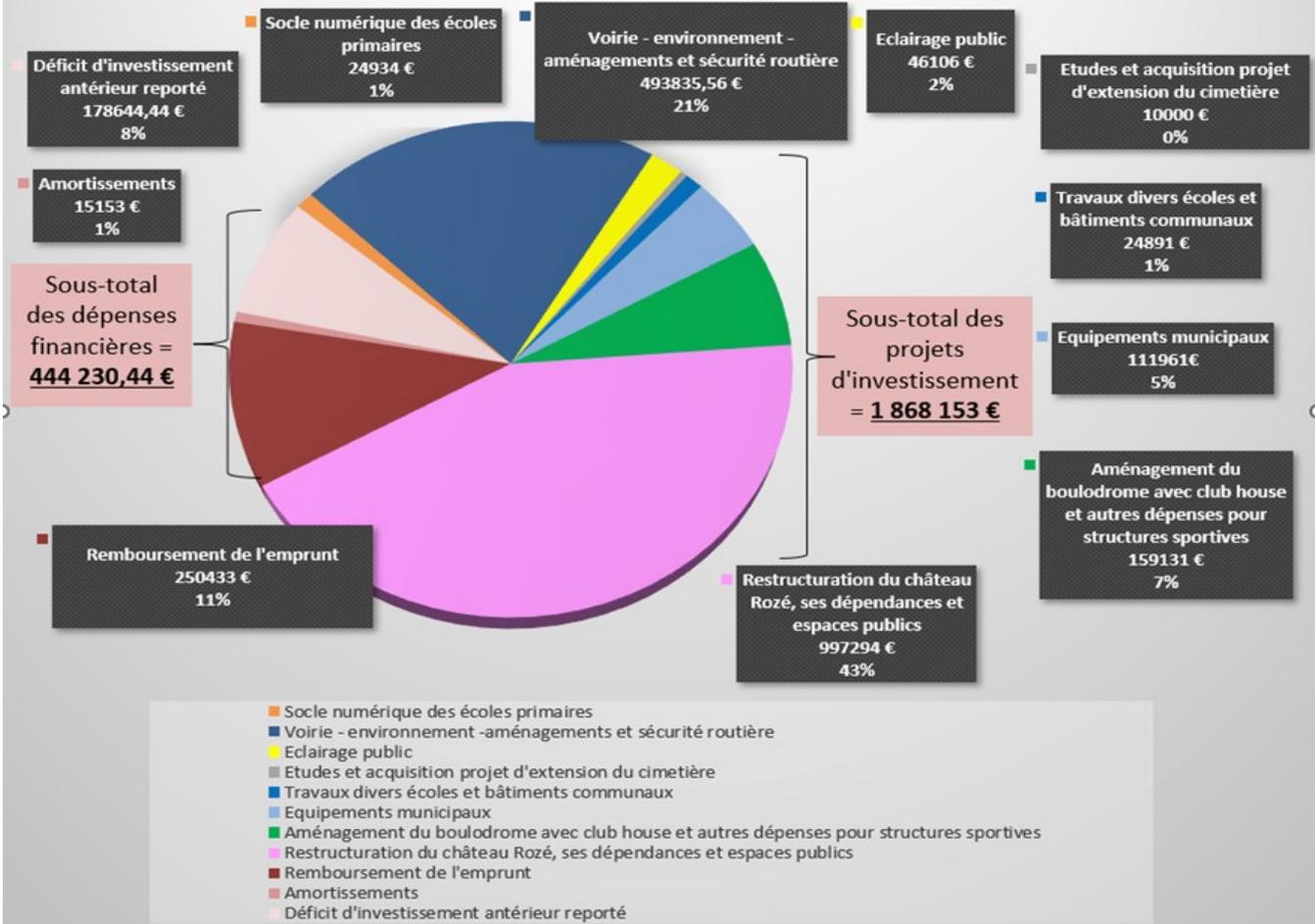


I. Le fonctionnement et son évolution depuis 2019

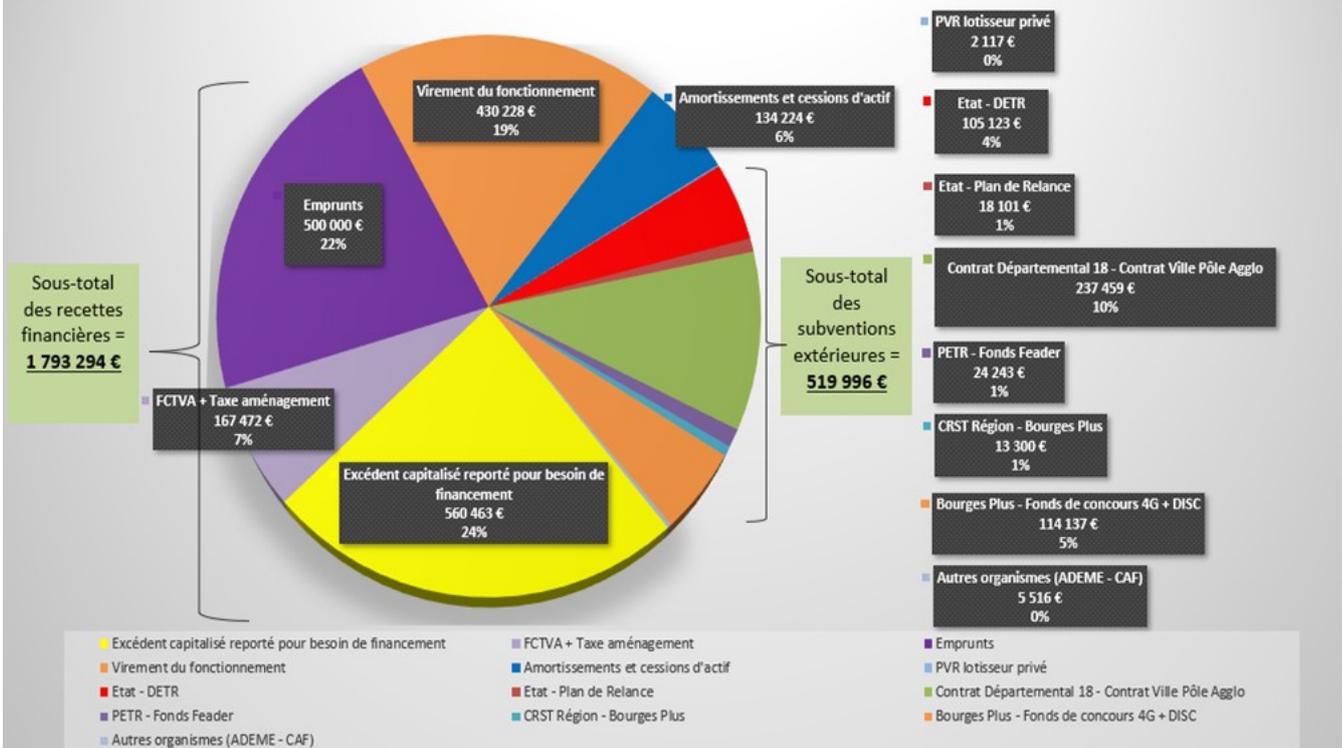


Les différents éléments contextuels traversés depuis 2019 (pandémie du Covid, inflation, sobriété énergétique et augmentation des valeurs sociales à 3 reprises en un an à travers le point d'indice à +3,5 % et le SMIC), ont entraîné l'évolution des principales charges et produits dans les conditions présentées ci-après :

Dépenses financières et projets d'investissement budgétisés en 2022



Recettes financières et subventions d'investissement budgétisées en 2022



LE CHÂTEAU ROZÉ



Après plusieurs années d'études, le projet de la future mairie au château Rozé est fin prêt. Les travaux commenceront début février 2023. Différentes demandes de subventions ont été lancées auprès de l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), la Région (Contrat Régional de Solidarité Territoriale), le Conseil départemental du Cher (contrat ville-centre) et l'ADEME (étude pour la géothermie).

LE SOUS-PRÉFET ÉTAIT EN VISITE AU CHÂTEAU ROZÉ

L'Etat subventionnant également ces travaux, la Municipalité a invité le sous-préfet le 9 février dernier pour lui présenter le projet de restructuration du château Rozé en future mairie.

Le maire Franck Breteau, le maire honoraire Gérard Santosuosso, des maires adjoints et l'architecte Olivier Audebert ont accompagné, sur site, le sous-préfet, Carl Acetone, accompagné de Marie-Christine Nicolich, directrice de l'Action territoriale et de Valérie Richebracque, architecte des Bâtiments de France.



Le kiosque a été rénové (intérieur et extérieur). Il en est de même pour les deux tours (avec une nouvelle charpente et une couverture en ardoise). Un nouveau crépi a été réalisé.

AVANT



APRES



Le choix du chauffage s'est porté sur la géothermie. Ce type de chauffage est obtenu à partir de sondes verticales qui emmènent l'eau jusqu'à une certaine profondeur, afin d'y capter les calories qui réchaufferont le bâtiment et inversement en été.

Une étude de faisabilité a été confiée à la société BSE (Building Systems Energies) pour un montant de 10 000 €, subventionnés à 60 % par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

LE JARDIN PEDAGOGIQUE

A destination des écoles et du Centre de Loisirs, un animateur extérieur intervient sur place sur les semaines scolaires, soit une trentaine d'interventions dans l'année, afin d'apprendre aux enfants ce que sont les arbres, les plantes mellifères, comment réaliser un verger, un potager, etc.

Une subvention européenne (à hauteur de 80 % dans un projet global de 130 000 € HT) a été obtenue via le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) dans le cadre de la création du jardin pédagogique du château.

Elle concerne l'acquisition de semences, végétaux, arbres et arbustes, arbres fruitiers, ainsi que les matériels et équipements pour le service Espaces Verts et l'apiculture (dans le but de rapatrier les ruches municipales actuellement à Trouy Nord sur la plaine de la prairie du château).

La serre, une fois réhabilitée et chauffée, servira d'écrin pour les travaux pratiques.



UNE ÉCOLE DE LA NATURE

Sous sa couverture hivernale, le jardin se prépare à recevoir dans quelques semaines des plantations pour le plus grand plaisir des enfants qui seront partie prenante dans cette aventure.

C'est un peu une école de la nature qui se prépare avec l'aménagement du jardin pédagogique. Celui-ci est à destination des enfants.



En parallèle des différents travaux entrepris pour le réaménagement du château Rozé (réhabilitation des tours, parcours de santé dans le bois, création de la plaine de jeux, plantations dans le bois et le parc, etc.), le jardin pédagogique poursuit sa transformation.

Créé à destination des écoles et du Centre de Loisirs, le jardin pédagogique, dans le parc du château, a pour but d'éveiller les enfants à la nature et de leur permettre de découvrir tout ce qui peut s'y réaliser.

En collaboration étroite avec le service Espaces Verts de la commune qui s'est beaucoup investi dans cette prochaine réalisation, sont en cours des achats de vivaces, de végétaux, d'arbres et arbustes, de fruitiers, de mobilier en bois, du matériel nécessaire pour l'apiculture.

LES TRAVAUX DE VOIRIE



IMPORTANTES TRAVAUX DE VOIRIE AU BOURG

Les rues des Iris, des Pervenches et la rue de Grandfond ont plus de 45 ans. Il était donc nécessaire de les reprendre. Les travaux de réfection de la voirie ont eu lieu en août dernier. Le carrefour de l'avenue du Cabaret a également été repris en raison de nombreuses fissures dues aux passages des bus. Les travaux réalisés par l'entreprise Colas, d'un montant de 86 000 € HT, ont été subventionnés à hauteur de 35 % par la DETR.

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DE TROUY NORD

Les travaux visant à sécuriser l'entrée de Trouy Nord, au lieu-dit « Le Champ de la Folie », route de Châteauneuf, ont été réalisés par l'entreprise Colas pour un montant de 68 966 €, subventionnés à 50 % par Bourges Plus.

L'objectif a pour but de faire ralentir les véhicules en créant un plateau surélevé mais également de créer des trottoirs jusqu'aux arrêts de bus pour sécuriser les cheminements des piétons.



Pour rappel, sur cette zone, un comptage a affiché 90 % de véhicules en « excès de vitesse » avec une moyenne de 85 km/h dans l'entrée de Trouy Nord.



PLACE DES TALLERIES

Pour continuer la réhabilitation des Talleries, la petite place a été rénovée par la pose d'un enrobé et de pavés sur les bordures, sans oublier les espaces verts (gazon et plantations). Un arrosage automatique a été installé, ainsi qu'une « toutounet » pour les déjections canines. Le coût total de l'opération s'élève à environ 40 000 € HT.

RESEAUX D'EAUX PLUVIALES

Suite aux orages de juin, de nombreux problèmes d'écoulement des eaux pluviales sont apparus au Nord. La ville a donc engagé des travaux de curage des réseaux et des fossés, d'arasement des accotements et de raccordement de deux puisards. Ces travaux, d'un montant de 20 000 € HT, constituent la première tranche de travaux d'eaux pluviales.





TROTTOIRS ALLEE BORIS VIAN

Les travaux de réfection des trottoirs de l'allée Boris Vian ont été réalisés par l'entreprise Colas en 2022 pour un coût de 25 000 € HT.



TRAVAUX SUR LA RD 2144

En novembre dernier, la réfection complète de la couche de roulement de la RD 2144 (qui va du giratoire de la porte de Saint-Amand à l'entrée de Bourges) a été réalisée par le Département du Cher pour un coût de 600 000 € HT.



RÉFECTION DE LA ROUTE DE LA CHAPELLE

Des travaux de réfection d'une partie de la chaussée route de La Chapelle (RD 107) ont eu lieu en mai.



LIAISON PIETONNE

Dans le cadre du lotissement «Le champ de la Pâturage», une liaison piétonne a été réalisée en enrobé, en juillet, entre la rue des Acacias et l'avenue du Cabaret pour un coût de 20 000 € HT.



LE CHEMIN VERT

Le chemin du Grenouillat a été renommé Chemin Vert lors du Conseil municipal de juin 2022. Il est en **sens interdit** sauf pour les riverains.

PISTE BMX CROSS

L'entreprise Colas a refait la piste de BMX située à la Trouée Verte pour un coût de 4 000 €.



AIRE DE JEUX

La plaine de jeux s'est enrichie d'un jeu dit « toile d'araignée » pour un coût total de 53 000 € HT. Il s'élève à 5,90 m avec un sol souple de sécurité de 100 m².

NOUVEAU LOTISSEMENT RUE DE LA PATURE



Le lotissement situé rue de la Pâture est terminé. Il se compose de sept maisons en accession à la propriété et de sept logements sociaux individuels locatifs à destination des seniors, construits en partenariat avec France Loire HLM. Les logements locatifs ont été attribués en janvier 2023.

Les travaux de réfection des trottoirs côté logements HLM, de voirie, réalisés par l'entreprise Axiroute, les vérifications par Bourges Plus des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales sont aussi achevés. Sept arbres sont venus agrémenter le paysage. L'éclairage public a également été installé.

Seuls les trottoirs en enrobé, côté maisons, sont encore à réaliser. Ils seront finalisés ultérieurement lorsque tous les propriétaires auront entouré leur parcelle d'une clôture.

Financièrement, avec la vente des terrains à France Loire et la subvention de 100 000 € de l'État, l'opération résidence seniors s'équilibre. Le dépassement enregistré est dû à l'enfouissement de tous les réseaux secs et humides de la rue des Acacias dans sa globalité et de la réalisation de l'impasse partant de la rue de la Pâture pour rejoindre l'avenue du Cabaret.

L'ENVIRONNEMENT



SEMAINE DU PRINTEMPS DE L'ÉCOLOGIE

Mi-mai, deux artistes de la Troupe Improcontée ont donné un spectacle devant 30 élèves, dans le parc du Château Rozé sur le thème de l'environnement, dans le cadre de la semaine du Printemps de l'Écologie.

Toujours dans le cadre du Printemps de l'Écologie, le 20 mai, 20 personnes ont participé à la visite des ruches présentée par Roland Goguery, apiculteur. Ils ont aussi bénéficié d'une visite commentée de la jachère apicole et des ruches locales.



INTEMPÉRIES LE 21 JUIN, 1^{ER} JOUR DE L'ÉTÉ

Après les fortes précipitations et les violents orages qui se sont abattus sur Trouy, aucune victime n'est à déplorer mais des dégâts matériels très importants (chutes d'arbres, maisons et rues inondées, voitures endommagées, réseaux d'eaux saturés, ...). La mairie a enregistré 650 déclarations de sinistre et a été déclarée en état de catastrophe naturelle.

HOTEL A INSECTES

A destination des écoles et du Centre de Loisirs, Patrick Lesme, responsable du service espaces verts, apprend aux enfants ce que sont les arbres, les plantes mellifères, comment réaliser un verger, un potager, etc.



REUNION PUBLIQUE SUR LES DECHETS

Une centaine de personnes ont assisté, le 17 juin, à une réunion sur la gestion des déchets ménagers, animée par Bourges Plus. Il s'agit d'une vraie problématique, dont les coûts de traitement ne cessent d'augmenter.

C'est pour cette raison que, depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri de nos déchets ont changé.

Vous devez jeter dans la poubelle jaune, en vrac, sans les emboîter et en les écrasant les bouteilles et flacons en plastique avec bouchons, les cartonnettes et briques alimentaires (les gros cartons sont à déposer à la déchetterie), tous les papiers sans exception, tous les autres emballages en plastique (pots de yaourt, fromage blanc, ...) et les emballages métalliques.



ATELIER « PLANTATIONS »

Avec la Municipalité, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Centre Cher a organisé un atelier de plantations sur le site du boulodrome dans le cadre de l'opération "Plantons le décor", le 3 décembre. Habitants et élus ont pu accompagner Claire Schneider, chargée de mission biodiversité, dans une opération de végétalisation sur une distance de 150 mètres.

Les plants choisis (noisetiers, églantiers, merisiers, sureaux noirs, tilleuls et aubépines) sont idéals pour la biodiversité et fournissent une barrière phonique pour les habitants proches du site. En collaboration avec Patrick Lesme, responsable du service Espaces Verts de la commune, un noyer a également été planté.

Au total sur ce site, 437 jeunes plants et 20 arbres ont été plantés dans un bosquet de 200 m². La plantation du merlon avec de la charmille a été réalisée par le service des Espaces Verts.



PROPRETE CANINE

Cinq « toutounets » ont été installées sur la commune pour un coût de 4 134 € HT, afin de répondre aux demandes des propriétaires de nos amis à 4 pattes.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale a poursuivi tout au long de cette année 2022 son action en direction des personnes défavorisées, d'une part, et des seniors, d'autre part. Mme Maryline Hoareau a remplacé Mme Adeline Tisserand, démissionnaire.



Le budget du C.C.A.S. s'élève à 139 200 € avec une subvention d'un montant de 41 300 € versée par la ville de Trouy.

Des aides ont été versées au cours de l'année et notamment :

- une bourse aux études pour 450 €,
- des prises en charge de factures d'énergie,
- des aides exceptionnelles,
- des aides pour les classes de neige.

Ces aides sont accordées après étude de chaque dossier et après décision du Conseil d'Administration.



DES ÉCHARPES EN CADEAU

Les dames bénéficiaires de la banque alimentaire ont eu la surprise de découvrir dans leur colis une écharpe offerte par les "Ateliers de Béa" à l'occasion de la Fête des Mères.

DES REMISES DE CHEQUES

La Ruche de Trouy a remis un chèque de 200 € en juillet.



La vente de 95 sacs, réalisés par les « Ateliers de Béa », a permis de remettre un chèque de 190 € au C.C.A.S.



17 familles, soit 38 personnes dont 19 enfants ou adolescents, sont inscrites à la Banque Alimentaire. Tous les 15 jours, des bénévoles assurent la distribution. 11 tonnes de denrées alimentaires ont été remises aux familles grâce à la collecte alimentaire du 25 au 27 novembre, réalisée dans les écoles et à l'épicerie du Bourg.

Le portage des repas à domicile s'est beaucoup développé avec une moyenne de 700 repas par mois pour 39 personnes.



Le repas de Noël a été organisé le 4 décembre et 188 personnes ont répondu à l'invitation.

Le repas a été servi par des jeunes trucidiens dans le cadre de « Je m'investis pour Trouy ». La Municipalité remercie également les agents communaux qui ont participé à cette manifestation. Les invités ont apprécié le repas préparé par un traiteur trucidien M. Romangeon et l'animation a été confiée à « L'As des Astres ».

Pour ceux qui ne sont pas venus au repas, nous leur avons distribué des colis de Noël le 7 décembre, à l'EJMT au Bourg et à l'école du Nord. 240 colis individuels et 163 colis couples ont été remis.

Les membres du C.C.A.S. entendent poursuivre les actions sociales pour 2023 avec une vigilance particulière en raison de l'inflation importante que vont subir les ménages.

Je tiens à remercier les membres du C.C.A.S. qui m'épaulent dans son fonctionnement, ainsi que les bénévoles de la Banque Alimentaire.



Didier Georges
Vice-Président du C.C.A.S.

LE TELETHON A TROUY

De nombreuses activités étaient organisées à Trouy dans le cadre du Téléthon les 2 et 3 décembre 2022.

Comme tous les ans, l'Association « Les Assmat » a reversé 1 € par bouteille vendue lors de la fête du beaujolais le 18 novembre. Une totale réussite puisque 148 € ont été donnés à l'AFM Téléthon.



Dans la cour de l'école élémentaire du Nord, tous les élèves ont participé aux 14 ateliers (fresque, fléchettes, foot, ...). La grande section de la maternelle « L'Envol » a aussi participé au spectacle de danse. 85 € ont ainsi été récoltés.



Le matin du 3 décembre, devant les commerces du Bourg, des écharpes, des sacs, des trousseaux de bébé et des pieuvres, réalisés par les "Ateliers de Béa" lors des après-midi tricot, ont été vendus au profit du Téléthon. 133 € ont été remis à l'AFM (à noter qu'aucun produit ne dépassait 2 €).



Nouveau à Trouy ! Mme Gauvin, directrice de l'école élémentaire du Bourg, a organisé une dictée (un peu comme celle de Bernard Pivot !), dans une superbe ambiance, à destination des écoliers (7), des adolescents (2) et des adultes (13). Sofia, la plus jeune participante, est âgée de 7 ans et Michel, 78 ans, est venu spécialement pour l'occasion de Mehun-sur-Yèvre. Un grand merci à tous les participants qui ont permis de récolter 170 €. A renouveler l'an prochain !

75 kg de piles ont été déposés en mairie pour l'opération « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon ». Un beau geste aussi pour l'environnement qui a rapporté la somme de 15 €. Les piles ont été remises lors d'une cérémonie en mairie le 22 décembre 2022.

Rappelons que la commune a versé une subvention d'un montant de 300 €.

Un grand merci à M. et Mme Breuille, animateurs auprès de la coordination du Téléthon, présents lors de toutes ces manifestations qui ont rapporté la somme de 851 €.



« L'isolement ou la solitude concerne toutes les classes d'âge », alors sortons de notre ennui... envie de sortir, de rencontrer des gens. Sans contrainte, au gré de vos humeurs, soyez les bienvenus aux « Ateliers de Béa » qui proposent des animations variées tout au long de l'année.

Bistrots « tricot-thé ou café »



Au rythme d'un par trimestre, les bistrots-tricot ont lieu au Féliane. Ils réunissent une quinzaine de tricoteuses qui créent des centaines de petits carrés qui, une fois assemblés, font des couvertures. Elles sont offertes pour les plus démunis au Secours Populaire qui nous encourage à continuer. A noter que 560 couvertures, ainsi qu'une trentaine plus petites pour la SPA, ont déjà été données. Merci à toutes les petites mains.

Jeux-tricot

Ils ont lieu un lundi sur deux de 14h30 à 17h30 au Centre de Loisirs où de plus en plus de personnes rejoignent cet atelier. En effet c'est un moment de détente et de convivialité où chacun trouve son petit moment de bonheur... au milieu de l'après-midi, une petite pause-café permet de papoter et de faire mieux connaissance.

Balades

Une balade a été organisée pour découvrir les nouvelles installations dans le bois du château comme le parcours santé, le boulodrome, le jardin pédagogique, ... (20 personnes). Une seconde, très intéressante, sur la découverte de la flore sauvage comestible dans le bois du château, animée par Nature 18, a réuni une vingtaine de personnes.



L'atelier Équilibre

Il a lieu dans la salle multisports, le mardi de 14 à 16H, dans un but préventif permettant d'éviter les petits problèmes rencontrés dus à l'âge, la vigilance étant de rigueur, le bon équilibre rassure, l'entretenir sécurise. Tous renseignements au 06 29 73 57 43 ou 06 10 33 28 65.





Visite de la Ferme de SCAY à Venesmes

Pour découvrir un surprenant élevage de carpes Koï, un plongeon dans l'écologie aquatique. Ferme de polyculture qui associe également un élevage de vaches laitières et de veaux de lait en étant autonome pour leur alimentation. Une trentaine de personnes ont participé à cette belle journée ensoleillée à la campagne.

Ma retraite, j'en profite

En partenariat avec l'ASEPT, nous avons proposé un après-midi festif avec théâtre et chansons à l'Espace Jean-Marie Truchot, associé à un forum info pour une agréable retraite (loisirs, culture, numérique, etc.). La Municipalité a fait un petit stand avec plusieurs infos sur la commune pouvant intéresser les seniors. 180 personnes présentes et une dizaine de stands installés. Belle réussite.



Médecines douces : comment ... pourquoi ?

Pour cela, la MSA Beauce Cœur de Loire, associée à la Municipalité, a organisé cette réunion au Centre de Loisirs où une cinquantaine de personnes ont répondu présentes dont la moitié de truciens. Ils ont suivi, avec beaucoup d'attention, l'intervention de Marie Garcia, sophrologue à Bourges : hypnose thérapeutique, sophrologie, réflexologie plantaire, etc., les différentes techniques qui doivent être adaptées à chacun suivant son besoin, pour faire face à des problématiques de la vie quotidienne (arrêt du tabac, gestion du stress, gestion de la douleur, phobies, etc.).



Ateliers numériques

Avec l'organisme de formation BGE du Cher : 30 séances ont eu lieu tous les jeudis au Centre de Loisirs. Ils se sont terminés en novembre.



Prévention des chutes

Avec un atelier complet, 3 séances en septembre en partenariat avec Le Jardin de Victorine. Un ergothérapeute et une psychomotricienne sont intervenus sur la prévention des chutes intérieures et extérieures. 15 personnes présentes.

Faites travailler votre mémoire

En partenariat avec la MSA Beauce Cœur de Loire et dans le cadre d'un programme d'éducation et de promotion à la santé, 10 séances ont été proposées au plus de 55 ans pour entretenir la mémoire. Atelier également complet.



Sacs

Des sacs en tissu recyclé ont été réalisés par quelques couturières. Ils ont été vendus au profit du C.C.A.S. au prix de 2 € pièce, ce qui a permis de créer un lien social entre les couturières et les acheteurs. Merci aux commerçants et à la bibliothèque qui ont bien voulu les proposer. A noter qu'une dizaine d'écharpes ont été données à la Banque Alimentaire pour la fête des mères, ainsi que 5 écharpes et 5 sacs à la Ruche pour des lots pour le marché de Noël.

Intergénération

Aux préfas pendant une semaine, les seniors ont peint 150 boîtes pour la chasse aux œufs de Pâques, ainsi que plié 270 serviettes/couverts pour la soirée Beaujolais.



Décos boîtes et paniers

Avec application, une dizaine de seniors ont décoré des boîtes à mouchoirs, ainsi que des petits paniers avec du tissu.



Broderie Diamant

Lors des « ateliers de Béa », une quinzaine de participantes ont découvert la broderie diamant, activité manuelle qui consiste à créer de magnifiques tableaux ou autres choses en relief en collant des petits strass colorés sur une toile auto-adhésive. Ici, il s'agissait de faire des petites cartes à envoyer pour un anniversaire, vœux ou autres selon les besoins de chacune.

Les « apprenties brodeuses » ont apprécié cette nouvelle activité et sont reparties avec leur travail et demandent même à la renouveler plus tard avec d'autres sujets.

Art Floral

Ce sont 16 « apprenties » décoratrices qui ont participé, avec plaisir, à cet atelier créatif sous la houlette de Sandrine et Alice, fleuristes à Bourges. Il s'agissait de fabriquer et décorer un sapin de Noël fait avec des baguettes de bois ... C'était un galop d'essai qui sera renouvelé à la demande générale.



Sapin

A l'entrée de la mairie annexe, un petit sapin a été mis en place et décoré avec des matériaux recyclés comme de la ficelle, du bois, des cordons, ... par « les Ateliers de Béa ».

Les ateliers de Béa avec des thèmes divers se déroulent tout au long de l'année, et sont ouverts à toutes et tous.

Dates et lieux sont annoncés dans le « Bien vivre ». renseignements : 02 48 64 78 78.

Découvrez l'ensemble de ses activités sur facebook Trouy

LE CIMETIÈRE

Agrandissement prévu pour 2023

Les emplacements pour tombes, caves-urnes ou columbarium sont de plus en plus demandés. Il est donc prudent d'anticiper l'agrandissement du cimetière.

Après diverses études de sol comme l'hydrogéologie, l'appel à projet a été lancé en décembre, ainsi que diverses demandes de subventions.

Cet agrandissement de 2 000 m² se fera le long du cimetière actuel, côté parking, route de Plampied, avec, en prévision, 30 caves-urnes, 40 cases columbarium et une centaine de concessions pour des tombes, pour un coût de 200 000 €.

Un aménagement paysager sera prévu côté habitation pour préserver la vue.

L'enquête publique pour l'agrandissement du cimetière va se dérouler entre le 3/02 et le 20/02/2023. Le dossier sera consultable en mairie, en mairie annexe sur le site de la ville de TROUY à partir du 3/02/2023



Actuellement, le cimetière est déjà doté d'un espace funéraire constitué de caves urnes, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dédié à la dispersion des cendres.



Quelques consignes, à respecter, sont édictées dans le règlement intérieur comme :

- **s'agissant des cases de columbarium** : le dépôt de fleurs et objets n'est autorisé que sur la tablette située devant la case. Tout autre objet et attribut funéraire **est interdit**,
- **s'agissant du jardin du souvenir** : toutes plantations ou pose d'objets sont interdites,
- **s'agissant des caves-urnes** : nous invitons chacun à limiter la quantité de fleurs ou objets afin de garder un visuel agréable.

Rappel : des arrosoirs et outils disparaissent régulièrement du cimetière. Merci de les laisser sur place en cas d'utilisation car ils seront utiles à d'autres.

Merci aux services des Espaces Verts qui entretiennent régulièrement le cimetière et le fleurissent pour la Toussaint.

Béatrice Ratelet, adjointe au maire chargée des Seniors ainsi que des affaires funéraires et de l'église

LA FETE DES VOISINS

En France, cette fête est due à l'initiative d'Atanase Périfan, qui a lancé l'idée en 1999 dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, avec l'association Paris d'Amis. On fête aussi les voisins au Japon, en Taiwan, au Québec, au Togo, ... et elle prend de plus en plus d'ampleur. Peut-être puisque cela consiste à réunir un quartier généralement autour d'un buffet commun afin de créer du lien social et de l'entraide !



21 mai, rue de Grandfond



10 juin, rue du Clos des Vents



11 juin, avenue du Cabaret



26 juin, rue des Pervenches



1^{er} juillet, rue de la Rivelaine



1^{er} juillet, rue Marcel Pagnol



2 juillet, Chemin du Gros Buisson



3 juillet, avenue des Anciens Combattants

LA CULTURE

LE MAIRE

La fonction de maire a été créée au Moyen-Âge, au XII^{ème} siècle, soit un siècle après la création de la commune, afin de doter cette dernière d'un représentant. En effet, il fallait bien que quelqu'un représente et dirige une ville ou un village.

Selon l'époque et les lieux, on parlera de « pairs, d'échevin, de mayeur, de conseiller, de syndic ou de conseil ».

Ils sont cooptés par les grandes familles Bourgeoises de la ville ou du village entre la fin du XII^{ème} siècle et la révolution. Ils sont très présents en œuvrant pour la sécurité de la ville, la salubrité et réglant la vie économique.

Le mot « MAIRE » trouve son origine dans le polyptyque d'Irminon, ouvrage de droit d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés au IX^{ème} siècle. Il emploie le mot « Maior » quand il parle du représentant du domaine. C'est celui qui administre le village pour le compte du seigneur.

A la fin du XV^{ème} siècle, les maires achètent leur charge pour 2 ans. Celle-ci revient par intermittence même aux plus importants censitaires (ceux qui payent le cens).

Par l'édit de 1692, les fonctions de magistrats élus sont supprimées et dans la plupart des villes, sont créés des offices de maire et des officiers assesseurs choisis par les assemblées d'habitants, payeurs de droits.

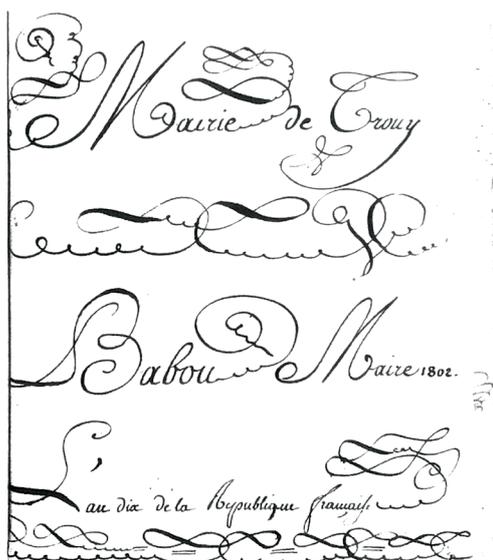
Des édits de 1764 et 1765 tentent de briser ce système arbitraire, en proposant un maire choisi par le roi sur proposition de trois candidats.

L'administration municipale reste sous le contrôle de l'intendant général royal jusqu'à la Révolution française.

Le 21 fructidor (21 septembre) 1792, les députés votent l'abolition de la monarchie.

Le 22 vendémiaire (22 septembre) 1792, ils décident que, désormais, les actes publics seront datés de l'an 1 de la République.

NAISSANCE DES MAIRES DE LA RÉPUBLIQUE À TROUY



M. Fernand VERGNE



Le citoyen M. SERON est nommé à l'administration de la commune comme officier public de la République.

1802 à 1824 : M. Charles Victor BABOU est nommé Maire de Trouy.

1824 à 1836 : M. Antoine SOUCHARD

1836 à 1852 : M. Antoine GREGNY

1852 à 1870 : M. Arthur Charles Sylvain VERGNE (propriétaire du château Rozé)

1870 à 1872 : M. Aubin DESCHATRES

1872 à 1888 : M. Prosper Arthur Charles Sylvain VERGNE

1888 à 1892 : M. PIFFAULT

1892 à 1912 : M. Fernand Prosper Arthur Charles Sylvain VERGNE

1912 à 1925 : M. Sylvain FRAT

1925 à 1953 : M. Désiré SEGRIL

1953 à 1965 : M. Firmin DESCHATRES

1965 à 1977 : M. Napoléon TERRASSE

1977 à 1995 : M. Jean-Marie TRUCHOT

1995 à 2020 : M. Gérard SANTOSSUOSSO

2020 à ce jour M. Franck BRETEAU



M. Firmin DESCHATRES



M. Désiré SEGRIL



M. Jean-Marie TRUCHOT



M. Gérard SANTOSSUOSSO



M. Franck BRETEAU

LES JEUNES TRUCIDIENS

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 29 juin 2022, c'était aussi le dernier Conseil Municipal des Jeunes de Trouy avant les grandes vacances! Nos 11 valeureux et courageux participants ont su débattre et proposer des idées autour de l'ordre du jour qui était centré sur les jeux d'extérieur du Nord comme du Bourg en passant par un graffiti sur le transformateur de la place des Talleries.



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Juliette Bouché, jeune trucidienne de 16 ans 1/2, a choisi de suivre la formation du Service National Universel (SNU) qui s'adresse aux jeunes français entre 15 et 17 ans sur la base du volontariat.

Afin qu'elle puisse réaliser les heures restantes de sa formation, le maire Franck Breteau lui a proposé d'aider la mairie en contactant les seniors de plus de 70 ans, pendant la canicule, dans le but de vérifier si ces personnes ne rencontraient pas de souci.

Après un séjour de cohésion de deux semaines en juin 2021 à Blois, elle a enchaîné en 2022 par 84 heures de mission d'intérêt général afin de valider le SNU dans sa première forme. Pour cela, Juliette s'est adressée à la mairie qui, dans un premier

temps, lui a permis de participer à un centre de vaccination, ainsi qu'aux élections dans le but d'assister le personnel administratif.

DISPOSITIF « JE M'INVESTIS POUR TROUY »

Cette action citoyenne mise en place depuis 2014 permet aux jeunes trucidiens âgés de 16 à 17 ans de découvrir le fonctionnement de leur commune en effectuant des missions citoyennes de 3 h. A travers ce dispositif, ils contribuent à l'organisation de manifestations communales et associatives qui font vivre la Ville et leur investissement est récompensé à hauteur de 15 € par mission.

Après deux années chamboulées par la crise sanitaire, 2022 a été bien animée. En collaboration avec les associations locales et la Municipalité, ce sont 22 missions réalisées par 22 jeunes allant de l'aide à la préparation de thés dansants à l'EJMT, à la préparation des vins d'honneur après les commémorations, mais aussi lors des bourses aux vêtements, jouets, brocante, etc. La Municipalité a également fait appel aux jeunes pour distribuer des courriers d'information sur la commune.



En tout, la Municipalité a versé 1 050 € aux jeunes pour 2022. Des chèques cadeaux ont été distribués aux jeunes ayant participé au repas des aînés organisé par le C.C.A.S. et également aux jeunes ayant effectué plus de 5 missions durant l'année. Ces missions, très appréciées par les associations notamment pour l'échange avec les jeunes de la commune, continuent à augmenter.

Si vous avez entre 16 et 17 ans, n'hésitez pas à vous inscrire ! Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie (place du 8 mai 1945) ou à télécharger sur le site internet [www.villedetrouy.fr/enfance seniors/génération](http://www.villedetrouy.fr/enfance_seniors/generation). Renseignements Mme Anne THANG au 02.48.64.78.14

LES NEWS DE LADAPT CHER

LA HANDI'MALLETTE SE PROMÈNE !

L'Handi'Malette est un concept LADAPT destiné à faire découvrir les différents types de handicap en réalisant des ateliers en petits groupes, basés sur la découverte et l'entraide, permettant ainsi de mieux comprendre ce qu'une personne en situation de handicap peut ressentir et vivre au quotidien. La Handi'Malette se balade toute l'année et s'est posée à l'école des Talleries, le 21 octobre 2022, dans le cadre de l'opération « Ela », qui consiste à sensibiliser les élèves au handicap, et notamment les enfants touchés par les leucodystrophies, à travers ateliers et activités sportives. Trois des six bénévoles du Réseau des Réussites, Pascale, Serge et Martine, ont animé les ateliers de cette journée. Bilan de la journée : 384 € récoltés ! Mais aussi une belle dynamique dans l'école des Talleries où TOUS les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour cette belle journée.

Au final, en plus des sept élèves de l'Institut d'Education Motrice, des élémentaires et maternelles, neuf adultes ont participé. « Je vous félicite, vous avez bien mis vos baskets et vous avez bien combattu la maladie pour tous les enfants atteints. Bravo, car nous avons dépassé le nombre de kilomètres parcourus en 2021. De 868, nous passons à 888 kilomètres cette année », s'est exclamée la directrice de l'élémentaire, Isabelle Citadelle.



L'occasion pour nous de vous (re)présenter le Réseau des Réussites. Créé il y a plus de 21 ans, ce réseau de bénévoles de LADAPT offre un véritable soutien citoyen aux personnes en situation de handicap par le biais du parrainage vers l'emploi, la sensibilisation au handicap, l'organisation et/ou la participation à des actions emploi ou encore en prenant part aux différents projets de LADAPT.

En Région Centre-Val de Loire, ce sont six bénévoles qui, sur leur temps libre, sensibilisent aux différents handicaps, notamment grâce à la Handi'Malette. Ils interviennent dans les écoles de l'élémentaire au lycée, mais aussi dans les comités d'entreprises en animant divers ateliers. « Tout le travail que nous réalisons a pour but de faire reconnaître les personnes en situation de handicap, de les aider afin qu'elles soient admises dans la société », explique Serge Dubreule, bénévole.

FINALISATION DE LA CONVENTION U.E.E.



Le 8 décembre, M. Martins, directeur de LADAPT Cher, a convié les différents partenaires pour légaliser la signature de la convention de l'Unité d'Enseignement Externalisée (U.E.E.). Il s'agit d'une structure permettant à des enfants accueillis à l'Institut d'Education Motrice (IEM) de suivre partiellement une scolarité en établissement scolaire ordinaire.

Ce sont 18 enfants qui sont accueillis au groupe scolaire de Trouy Nord (9 à la maternelle L'Envol et 9 à l'élémentaire) trois matinées de trois heures par semaine, soit 9 heures hebdomadaires.

JOYEUX NOËL !

Les enfants et les professionnels ont particulièrement apprécié le sapin offert par la mairie de Trouy, qui a trôné dès les premiers jours de décembre dans le grand hall du pôle enfants ; et c'est son arrivée qui a ouvert les festivités de fin d'année.



Le grand bonhomme vêtu de rouge, venu tout droit de Laponie, était très attendu... Le 13 décembre dernier, à l'IEM de LADAPT Cher, il sentait bon Noël, mais celui que les enfants attendaient tous se nomme le Père Noël. Avec sa longue barbe blanche, et son sac rempli de cadeaux, le Père Noël a offert un petit présent aux plus jeunes enfants de l'établissement et salué les plus grands. Il s'est ensuite attardé pour saluer les enfants qui l'attendaient à l'extérieur.

Les enfants ont aussi pu ouvrir le cadeau pour leur classe que le père Noël avait déposé au pied du sapin de l'école. Ils ont ensuite assisté au spectacle proposé par les CM2 de l'école des Talleries, intitulé : « Le service après-vente des petits lutins » et ont alors pu voir de nombreux personnages célèbres : Peter Pan, la fée Clochette, le Père Noël, la reine des neiges, Mario, Luigi etc.

Une journée festive était ensuite prévue, avec musiques, danses, chants ... un cocktail dynamique pour célébrer comme il

se doit la fin de l'année. Mais la fête a perduré toute la semaine et le jeudi 15, c'est un grand repas de Noël qu'ont pu partager enfants et professionnels. Un spectacle de danse réalisé par 12 élèves de 6^{ème} et 5^{ème} de la classe CHAD, spécialité danse, du collège Victor Hugo de Bourges, a clôturé la journée en beauté.

Enfin, le vendredi 16 décembre, les enseignants ont animé une journée de travaux décoratifs que chaque enfant a ramené en famille le soir.

Cette belle semaine a été très appréciée, comme un retour à la vie d'avant COVID, qu'il était bon de retrouver ces temps de fête partagés.



LES AFFAIRES SCOLAIRES

BUDGET DES ÉCOLES

Malgré les restrictions budgétaires et les recherches d'économies, le budget des écoles est l'un des seuls à ne pas avoir subi de coupes budgétaires depuis de nombreuses années. Cela reste une priorité communale. En 2022, 38 450 € étaient alloués au fonctionnement des écoles (achats de fournitures, subventions des coopératives scolaires, sorties piscine, écoles et cinéma, classe de neige, maintenance photocopieurs, téléphonie...).

Si on ajoute à cette somme, les coûts d'énergie des bâtiments, l'entretien, le renouvellement des mobiliers, le nettoyage, les assurances, les salaires des agents qui interviennent dans les écoles, etc., le coût total pour notre commune est de **793 € par élève**.

Ce montant est supérieur au coût moyen départemental référent d'un élève du Cher (502 €), ce qui s'explique par la spécificité de Trouy d'avoir 2 pôles scolaires sur 2 sites avec le Bourg et le Nord.



INVESTISSEMENT NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES



La ville de Trouy s'est inscrite dans le plan de relance, instauré par l'Etat à destination des communes, concernant le socle numérique des écoles. L'ensemble de ce plan représente une dépense de 24 000 € HT, subventionnée à 70 % par l'Etat.

L'école élémentaire du Bourg a bénéficié de 4 ordinateurs portables avec logiciels pour les enseignants et une valise pédagogique complétée par 18 tablettes numériques pour les élèves.

L'école élémentaire des Talleries a bénéficié d'une valise pédagogique complétée par 15 tablettes numériques pour les élèves, de 4 tableaux triptyques et de

4 vidéoprojecteurs, de 2 bornes WIFI pour améliorer la couverture du réseau.

Une formation des enseignants des deux écoles a eu lieu en juin.

RENTRÉE SCOLAIRE MATERNELLE BOURG



LES CLASSES DE NEIGE

Les CM1 de M. Bonnin et les CM2 de Mme Renard de l'école élémentaire des Talleries se sont rendus à Valcoline (Isère) du 12 au 18 mars. Les élèves du CM2 de Mme Gauvin, de l'école élémentaire du Bourg, se sont rendus à Orcières (Hautes-Alpes) du 28 mars au 2 avril.



Valcoline



Orcières

LES GRANDES LESSIVES

Le 24 mars, la Grande Lessive a étendu son fil à linge, dont le thème était les ombres portées. Les élèves des écoles ont exposé au Nord devant l'école et au Bourg devant les commerces.

Le 21 octobre, le thème était la couleur de mes rêves. Chaque enfant a pu ainsi étendre sa création.



LES J.O.

Le 29 mars, tous les élèves de l'école élémentaire du Nord, même ceux de la classe de l'unité d'enseignement de l'I.E.M., ont parcouru 131 km, en participant à l'opération « Tous en course pour les J.O. Paris 2024 ». Le défi pour les écoles inscrites était de parcourir 9 710 km dans la journée (distance entre Tokyo et Paris).





LE CARNAVAL

Le 6 avril, les élèves de Graine d'Artistes ont défilé dans les rues du Bourg. Le thème du carnaval était le « Tour du monde avec l'Europe, les Indiens d'Amérique et l'Asie ». Les déguisements ont été réalisés par l'école. Le Maire et le personnel de la mairie ont offerts des bonbons aux 74 enfants des trois classes.

LE HARCELEMENT SCOLAIRE

Le 8 avril, parents et enfants ont participé à une réunion d'information à l'école élémentaire des Talleries sur le harcèlement scolaire. Pour tout renseignement, 3020 ou 0 800 200 000 ou netecoute.fr.



LE FESTIVAL BULLE BERRY

Le 26 avril, l'école élémentaire des Talleries a inauguré son musée Bandes Dessinées école, consacré à la BD, en présence du Président du festival Bulle Berry. Elle a reçu la visite de DAV, auteur de BD. Depuis 12 ans, la classe des CM2 de Mme Renard participe au concours de Bulle Berry : recordman de sa catégorie en matière de prix. Félicitations à tous.

LE CONCERT DE TROMPES

En mai, dans le cadre du projet « Du vent dans les classes », les 65 élèves de CP, CE1 et CE2 de l'élémentaire du Bourg ont exécuté un concert de trompes.



LE PARCOURS DU CŒUR

Le 3 juin, les élèves des écoles maternelle et élémentaire, y compris les enfants de la classe passerelle, ont participé à divers ateliers (utilisation d'un défibrillateur, courses à pied et à vélo, jeux sur l'alimentation, ...), dans le cadre du parcours du cœur, afin de lutter contre la sédentarité et les maladies cardiovasculaires.



DES CADEAUX AU CM2

A l'occasion de leur passage en 6^{ème}, les élèves des CM2, se sont vu remettre un éco-gobelet à l'effigie de la commune, ainsi qu'une clé USB et une carte cadeau Cultura de 20 €.



« NETTOYONS LA PLANÈTE »

Dans le cadre de l'opération « Nettoyons la planète », les enfants de l'école élémentaire du Nord ont nettoyé les abords de l'école et les rues adjacentes, ainsi que le City parc le 23 septembre.



LES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES ELUS 2022 - 2023

Ecole maternelle « Graine d'Artistes »

Place Jean Moulin—☎ 02.48.64.71.98

Effectifs : 74 élèves

Direction : Mme Adeline ROUSSEAU

Parents d'élèves :

Titulaires : Rakel MINARZYC - Anne-Laure DRURIE - Marie BOUTILLON

Suppléants : Solène GLIJER-LEPAPE - Léo DUPOUEY - Anne Sophie ROUET



Ecole élémentaire du Bourg

Place Jean Moulin - ☎ 02.48.64.71.13

Effectifs : 129 élèves

Direction : Mme Christelle GAUVIN

Parents d'élèves :

Titulaires : Sandrine BARBIER - Marie BOUTILLON - Marie CHENEVIÈRE - Solène GLIJER-LEPAPE - Rakel MINARZYC - Maryline MONTIFROY

Suppléantes : Stéphanie BEAUJARD - Adeline CHOPLAIN - Murielle DE AMORIM - Gwendoline DELETANG — Anne-Laure DRURIE — Laure GENEST

Ecole maternelle « L'Envol »

Place Pauline Kergomard ☎ 02.48.20.50.17

Effectifs : 49 élèves

Direction : Mme Magalie MARIDET

Parents d'élèves

Titulaires : Sébastien CHOLLET - Cédric LAFON

Suppléantes : Emilie CROTET - Julie TONDEUR



Ecole élémentaire « Les Talleries »

Route de Châteauneuf—☎ 02.48.20.03.90

Effectifs : 98 élèves

Direction : Mme Isabelle CITADELLE

Parents d'élèves :

Titulaires : Carine CABELLO - Emilie CROTET - Sonia PAPIN - Florian BARON

Suppléants : Sébastien CHOLLET - Christelle VILLOTTE - Caroline REMOND - Malika BARON - Romain DOUBRE

LE CENTRE DE LOISIRS

Quelques photos des différents moments de la 1^{ère} semaine du mois d'août des 6/8 ans sur le thème "Marins d'eau douce".

Les enfants ont pu faire des requins, des tortues, un aquarium, une pieuvre, une baleine, un bilboquet. Des jeux d'eau avec un nouveau tapis de glisse et un grand jeu comprenant un tournoi de petits jeux, dont un mémo préparé par leurs soins.

Les autres thèmes de cette semaine étaient :

- Maternelles : Super Héros
- Moyens : Tout se change en souvenir
- Grands : Loisirs et jeux de société



Le 24 août, les animateurs, les maires des communes partenaires et les élus de Trouy se sont retrouvés pour un bilan de ces deux mois d'été.

L'année 2022, marquée par la fin progressive des différents protocoles liés à la crise du coronavirus, a été un grand soulagement. Même si nous devons rester très prudents, un retour à la normale dans le fonctionnement des séjours a permis aux enfants et aux équipes d'encadrement de profiter pleinement des vacances d'été et de Toussaint.



Les fréquentations de chaque séjour sont en augmentation avec environ 50 enfants accueillis en moyenne sur les petits séjours (février, Pâques, août et Toussaint) et 80 enfants en moyenne sur le mois de juillet. Beaucoup d'enfants de notre commune, mais également des enfants de nos communes partenaires (Saint-Caprais, Arçay, Le Subdray, Senneçay et Plaimpied-Givaudins).

Les intervenants et les sorties sur les vacances scolaires ont permis à tous les groupes d'âge de découvrir de nouvelles activités. Nouvelles idées et projets d'animations n'ont pas manqué en 2022 tels que jeux d'eau, baby hand, mini moto, poney mécanique, journée féerique "Les Patouill'art", hoverboard, drones, voitures radiocommandées, structure gonflable, atelier cirque, eaux vives, laser Game, rallye "les mystères de Bourges", sortie à la Tour du jeu, cinéma.

Notre équipe de permanents et de saisonniers n'a pas manqué également d'imagination avec, entre autres, des ateliers détection, environnement, magie, le projet « Si j'étais président », mais également des veillées enfants et parents, des nuits camping, des grands jeux, ...

Rendez-vous en 2023 pour de nouvelles aventures !

De nombreux jeunes de Trouy ont rejoint nos équipes sur les petites vacances et les vacances d'été grâce au dispositif d'aide au BAFA. Pour bénéficier de cette aide, il suffit de faire une demande écrite auprès du service Enfance de la ville de Trouy. Le dossier sera étudié et fera l'objet d'un entretien individuel.

Rappel concernant la formation BAFA

- une session de formation générale, qui permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum),
- un stage pratique, qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours minimum),
- une session d'approfondissement (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.



LE RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E.) « POMME D'API »

1 Allée des Anémones à TROUY
☎ 02.48.64.78.78
corinne.gatimel@ville-trouy.fr

Après avoir été fermé en raison de la crise sanitaire, le RPE a réouvert en septembre avec ses ateliers de motricité le vendredi.

Accueil téléphonique lundi, mardi et jeudi de 8h à 17h,
Accueil sur rendez-vous UNIQUEMENT le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h et vendredi de 8h30 à 12h.

Ce service, en direction des enfants et des familles, est entièrement GRATUIT.

Le Relais accompagne les assistantes maternelles et les parents dans leur rôle respectif de salarié et d'employeur, en apportant :

- ♦ une information actualisée dans le domaine législatif, juridique et financier ;
- ♦ un soutien technique aux démarches administratives (contrat, rémunération, congés payés, fin de contrat, etc.) ;
- ♦ une aide à la professionnalisation des assistantes maternelles.

Si vous recherchez une assistante maternelle, le Relais peut vous fournir la liste des assistantes maternelles de notre commune. Elle est disponible au Relais mais peut également vous être transmise par courrier ou par mail.

MATINEES D'ANIMATION



MON BEAU SAPIN

COLLAGE DE PÂQUES



LE SPORT

DÉPLACEMENT AU PARC DES PRINCES

Le 23 avril, la Municipalité a organisé, en collaboration avec le club de football de l'ES Trouy, un déplacement au Parc des Princes à Paris, pour assister à la rencontre PSG/Lens.

Des jeunes truciens du dispositif "Je m'investis pour Trouy" ainsi que des jeunes footballeurs ont pu assister au 10^{ème} sacre de champion de France du club de la capitale.

Un très bon moment pour nos jeunes truciens en voyant leurs stars fouler la pelouse.



SECTION FOOT ADAPTÉ DE L'ETOILE SPORTIVE DE TROUY

Cette section est composée de personnes en situation de handicap mental, sélectionnée pour les championnats de France à Valence en mai dernier. Pour leur première participation, les joueurs de cette section ont terminé 4^{ème} lors de ces championnats de para football (sur 33 équipes). L'entraîneur, Pierrick Ouzet, le club et la Municipalité sont très fiers des joueurs et de leur résultat.



SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU BOULODROME

Le 18 juin, la Municipalité et l'EST Pétanque ont signé une convention de mise à disposition du boulodrome et d'un bâtiment. Cette structure a été financée par Bourges Plus, le Conseil départemental du Cher et la ville de Trouy pour un montant total de 175 000 € HT, dont 115 000 € de subventions.

RUGBY AU STADE DE FRANCE

Le 5 novembre, la Municipalité a organisé une sortie au stade de France pour assister à la rencontre de rugby France/Australie dans le cadre du tournoi d'automne. L'événement à destination des associations et des trucidiens a été très apprécié des participants et le spectacle était au rendez-vous.



FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Le 18 décembre, la Municipalité en collaboration avec l'ES Trouy a organisé la diffusion de la finale de la coupe du monde de football à l'EJMT. De très nombreux trucidiens étaient présents pour encourager l'équipe de France. Malgré la défaite, après une finale pleine de rebondissements, cet après-midi a été un excellent moment de partage et de convivialité.



LA BIBLIOTHEQUE «LE JARDIN DES MOTS»



1 rue du 19 mars 1962
☎ : 02.48.64.72.25

Lire, c'est s'évader, c'est emprunter le chemin du rêve, de l'émotion.

C'est échapper pour un bref instant aux petits maux quotidiens.

C'est un refuge pour un moment de bien-être.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre et poussez vite la porte du "Jardin des Mots".

Si la bibliothèque est un lieu de prêt, c'est avant tout un espace de rencontres, d'échanges, de partages avec le lecteur.

L'équipe de bénévoles est à votre écoute pour vos remarques, vos souhaits, vos besoins, vos désirs.

Romans, BD, biographies, magazines, ... le choix est vaste pour ravir petits et grands.

Venez rejoindre les 300 abonnés, l'inscription est gratuite.

Nous vous attendons donc nombreux et serions très heureux de vous accueillir.

Ouvert le :

- ◇ lundi 16h30 à 19h,
- ◇ mercredi de 15h à 18h,
- ◇ vendredi 17h à 19h,
- ◇ samedi de 10h à 12h.

contact : bib-trouy@wanadoo.fr



RETROSPECTIVE 2022



LES VACCINATIONS

La Municipalité a organisé plusieurs séances de vaccination, avec l'aide du cabinet médical et de bénévoles.

LE RECENSEMENT

Sept agents recenseurs ont arpenté la commune du 20 janvier au 19 février 2022 dans le cadre du recensement de la population organisé par l'INSEE. Une cérémonie a été organisée le 4 mars en mairie afin de les remercier



LA CEREMONIE DE CITOYENNETE

Le 25 mars, lors de la cérémonie de citoyenneté, la Municipalité a reçu 3 jeunes truciens (sur les 31 nouveaux majeurs). Ils ont reçu leur 1^{ère} carte d'électeur et le livret du citoyen.

LA CHASSE AUX OEUFS

Le 9 avril, 120 enfants et leurs parents ont pu se retrouver pour la 6^{ème} édition de la chasse aux œufs, dans le parc du Centre de Loisirs. Goûter, vin d'honneur et œufs en chocolat offerts par nos sponsors ont terminé cet après-midi récréatif.



L'EXPOSITION SUR L'EAU

Du 27 au 29 avril, la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC) a organisé une exposition scientifique interactive, à l'EJMT, sur le thème « De l'eau dans le temps », qui a accueilli 419 visiteurs, dont 290 élèves.



DES CONCERTS



La Municipalité a organisé 3 concerts le 13 mai (avec le groupe Désert Bag) et le 15 juillet (avec le groupe Géraldine) au bar « Le Féliane ».

Le 3 septembre, près de 400 personnes sont venues écouter et chanter au son des « Celti Jack » et « Desert Bag » à l'EJMT.

Un grand merci aux associations pour l'organisation de la restauration et de la buvette.

LE CINEMA DE PLEIN AIR ET LE FEU D'ARTIFICE

Les manifestations du 27 août ont remporté un grand succès puisque 350 personnes ont assisté à la projection du film "Les dents, pipi et au lit" dans le parc du château Rozé. Dans la continuité de cette soirée, 1 000 personnes sont venues voir le ciel de Trouy s'illuminer avec le feu d'artifice dans la prairie du parc au boulodrome.

La Municipalité de Trouy remercie l'ES Trouy Pétanque pour sa collaboration à la réussite de cette manifestation avec la tenue d'un stand de restauration et d'une buvette.



LA SOIREE « ELECTIONS »

Le 16 septembre, la Municipalité a réuni tous les bénévoles, le personnel communal et les élus pour les remercier de leur participation lors des quatre élections présidentielles et législatives.



LA 1^{ÈRE} SOIRÉE DES ENTREPRISES

Le 23 septembre, la commune a recensé plus de 80 entreprises ayant leur siège social à Trouy.

48 entrepreneurs, commerçants, artisans et professions libérales ont répondu présents. Toutes ces forces vives ont ainsi pu discuter et partager leurs attentes aux élus, autour d'un apéritif dînatoire.



LE DÉFI INTERENTREPRISES

Pour représenter la ville de Trouy, une équipe d'élus et une équipe d'agents ont participé au 25^{ème} défi interentreprises organisé le 30 septembre par Bourges Plus. Un grand bravo aux 8 sportifs qui sont arrivés respectivement 61^{ème} et 94^{ème}.



LA SOIRÉE BEAUJOLAIS

La 10^{ème} soirée du beaujolais a été organisée à l'EJMT le 18 novembre. 262 personnes ont passé une excellente soirée animée par une DJ trucidienne, en collaboration avec l'association des ASSMAT et les commerçants truciens.



L'ACCUEIL DES NOUVEUX ARRIVANTS

Les 57 nouveaux truciens ont été accueillis par les élus, lors d'une cérémonie le 25 novembre à l'EJMT. Un arbre de bienvenue, signe d'enracinement, leur a été remis. Après quelques échanges et conseils de plantations, un vin d'honneur a clôturé cette sympathique soirée.



LE TROPHÉE DU BÉNÉVOLAT

Le 2 décembre, six truciens ont reçu le trophée du bénévolat lors d'une cérémonie organisée par le Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, à Bourges : les bénévoles de la bibliothèque, Mme Marie-Thérèse Palisson pour l'Espoir Trucydien et Daniel Brossard pour l'Etoile Sportive de Trouy. Beaucoup d'émotion lors de cette remise !



LE CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Cette année, 12 truciens (3 décors de jour et 9 décors de nuit) se sont inscrits au 24^{ème} concours des maisons décorées de Noël. Des cadeaux ont été remis grâce à la générosité des sponsors que nous remercions.

UNE CELLULE DE CRISE

Dernière réunion de l'année en mairie, le 28 décembre ! En prévision d'éventuels délestages d'électricité, la cellule de crise a été activée. MM. Breteau et Santosuosso et Mme Moreau ont travaillé sur le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) et sur toutes les mesures à prendre en cas de coupures en espérant que cela ne sera jamais mis en œuvre.



LE PÈRE NOËL

Le 10 décembre, le Père Noël a rendu visite à la soixantaine d'enfants présents en mairie afin de lui remettre leurs dessins et la liste des cadeaux souhaités. Un grand moment de partage !



DE NOUVEAUX DÉCORS DE NOËL

Une belle surprise attendait les truciens pour les fêtes de fin d'année. En effet, après avoir décoré le rond-point du Nord en 2021, la Municipalité a choisi de décorer le rond-point de la route de La Chapelle avec un cône bleu pluie, accompagné de trois glaciers. Trois traversées de route ont également été installées route de Châteauneuf, rue du Grand Chemin et avenue des Anciens Combattants. Le tout pour la somme de 7 350 € TTC.

QUELQUES COMMÉMORATIONS



24 avril



18 juin



8 mai



17 juillet



16 octobre



11 novembre

N'oublions jamais

Henri est né en 1922 en Picardie. Son enfance, il la passe auprès de ses parents qui sont agriculteurs avec sa sœur et ses frères. Henri est un élève studieux et appliqué, qui aide à la ferme. Sa jeunesse débute avec la 2^{ème} guerre mondiale qui survient.

Sa région est occupée et il voit les allemands venir se servir à la ferme (œufs, lait, volailles, cochons, vaches, ...). Henri prend sur lui mais il bouillonne intérieurement. En 1943, réquisitionné par le STO (Service du Travail Obligatoire) pour aller travailler en Allemagne, il prend une décision importante ; il décide de partir en Espagne, avec quelques affaires et un peu d'argent.

Arrivé à Bayonne, il rejoint une bergerie. Après 2 jours d'attente, le ventre vide, il passe en Espagne avec une dizaine d'autres français. Il garde un très mauvais souvenir des conditions de détention dans les camps espagnols où il séjourne pendant 3 mois. Henri peut rejoindre l'Algérie, s'engage dans les forces françaises libres, se forme à la vie militaire, débarque en Provence en septembre 1944 et remonte le Rhône jusqu'au Rhin avec son armée. Il est démobilisé fin 1945.

Imaginez la joie de sa famille à son retour, après 3 ans d'absence. Quelques blessures physiques mais la joie de retrouver les siens, au contraire de nombreux camarades tombés au champ d'honneur. Un choix audacieux. Pour la liberté, serions-nous capables d'en faire autant aujourd'hui ?

Merci à toutes ces personnes qui se sont battues pour notre liberté, c'est l'essence même de nos commémorations. Henri aurait eu 100 ans en 2022.

Franck BRETEAU, petit fils d'Henri

La loi n° 2002-276 relative à "la Démocratie de proximité" prévoit que lorsqu'une mairie diffuse un bulletin d'information, un espace doit-être réservé à l'expression des groupes d'élus, représentés au sein du Conseil municipal.

Avertissement aux lecteurs : les différentes tribunes des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

La liste « Trouy, partageons l'avenir »

Philippe Moutaud et Romain Doubre n'ont pas souhaité s'exprimer.

La liste « Trouy ensemble »

Philippe Le Louarne et Adeline Tisserand n'ont pas souhaité s'exprimer.

La liste « TROUY A COEUR »

Franck Breteau et son équipe

L'année 2022 a été une épreuve compliquée pour les communes. La crise du Covid, la crise énergétique, la guerre en Ukraine, l'inflation, ... ont durement impacté nos finances communales, comme celles des ménages. La revalorisation nécessaire du point d'indice des fonctionnaires a entraîné une hausse des charges de personnel de 5%. Le prix des achats progressent de près de 10 % (papier, fournitures, main d'œuvre, locations, matériaux). Les marchés de travaux sont indexés et les révisions de prix sont importantes dans les travaux publics (+ 10%). Aux dépenses structurelles s'ajoute une conjoncture complexe.

Les dépenses énergétiques vont retranscrire de manière pleine et entière le choc énergétique mondial qui sévit depuis un an, consommant potentiellement 20 % de l'épargne brute des collectivités. Un choc que le bouclier fiscal devrait atténuer même si les modalités d'application restent à affiner. Le surcoût pour Trouy représente 185 000 € de dépenses énergétiques supplémentaires.

Les frais financiers vont repartir très fortement à la hausse pour la première fois depuis 10 ans. Enfin, au niveau recettes, les droits de mutation vont connaître une conjoncture dégradée, traduisant un marché immobilier qui se tasse, avec des règles bancaires restrictives. Cette recette avait depuis 10 ans une progression constante, non négligeable dans notre budget (45 000 € en 2022). La taxe d'aménagement (40 000 € en 2022) ne sera plus perçue directement par la commune mais la DGFIP en espérant que cela n'entraîne pas de retard de versements. Les dotations de l'Etat devraient rester stables, mais elles ne sont pas indexées sur l'inflation.

En combinant autant de mauvaises nouvelles, l'exercice 2023 se dessine comme un cauchemar des décideurs locaux et donc imposera des choix stratégiques. Il nous reste, heureusement, des pistes de solutions :

- ⇒ Réduire les dépenses : nous faisons la chasse à toutes les dépenses non urgentes et nous avons instauré un système de double signature pour bien évaluer l'opportunité de toute dépense.
- ⇒ Eteindre l'éclairage public : fin janvier 2023, l'extinction sera opérationnelle et nous espérons un gain de 25 000 €.
- ⇒ Augmenter les travaux de bâtiment en régie.
- ⇒ Lancer des travaux d'économie d'énergie dans nos bâtiments (remplacement des vieux radiateurs énergivores, mise en place de lampes Led, étude de changement de modes de chauffage pour les écoles et le CDL).
- ⇒ Lisser les investissements sur plusieurs années.

Toutes ces solutions doivent limiter l'impact d'augmentation de notre budget de fonctionnement. Tous ces efforts, vous les faites aussi au quotidien dans vos ménages respectifs et vous comprenez, chaque jour, que l'exercice est difficile.

Vous pouvez compter sur la détermination de vos élus, pour œuvrer au maintien autant que possible de tous nos services et préserver notre cadre de vie, dans un contexte fiscal maîtrisé.

Le groupe TROUY A CŒUR vous souhaite à vous et vos proches une très bonne année 2023, surtout une excellente santé.

ETAT CIVIL 2022

BAPTEMES

Le 29 janvier, Louise MATHERON-BATAILLE

Le 17 septembre, Noémie JAULT

Le 8 octobre, Ana GAUTIER



Ana GAUTIER

CONSETEMENT DE PORCELAINE



Sandra et Franck Tricheux le 20 août

PACS



Pour l'année 2022, le maire et ses adjoints ont reçu 12 couples en mairie pour signer cet acte d'engagement de vie commune.

*Bienvenue à nos
petits trucidien*

Louise GOLOTA née le 1^{er} janvier
Abel BESSAM né le 29 janvier
Nino GROSJEAN TORO né le 30 janvier
Leah AISSAOUI née le 30 janvier
Nina RIMBAULT née le 9 février
Gaspard PONROY né le 23 février
Elio MEUNIER né le 9 mars
Arön ACQUISSTAPACE né le 11 mars
Pacôme MARTIN né le 23 mars
Léo BULTEAU né le 20 avril
Noé GUILLANEUF né le 21 avril
Maddy MONTES JIE née le 22 avril
Agathe VINADELLE née le 28 avril
Océane GANNE née le 28 avril
Léon GALLEGO KOWALYSZIN né le 6 juin
Noa TROUVE né le 7 juin
Bryan MOUA né le 20 juin
Solène MARTIN née le 23 juin
Jules TRIPEAU né le 16 juillet
Julia BUVAT née le 29 juillet
Hava MATRIC née le 24 août
Nélya CARROUEE née le 21 septembre
Maël BADAIRE né le 26 octobre
Massimo FONTAINE GERMANO né le 13 novembre
Gabin BOURDIN né 29 novembre
Célia PINSON née le 2 décembre
Marceau COELHO né le 3 décembre



Solène MARTIN



Noa TROUVE



Agathe VINADELLE



Julia BUVAT

Tous nos vœux de bonheur

Logane PETITJEAN et William FAKAILO
le 15 janvier

Morgane BILLONNET et Denis EL MOUSSAOUI
le 12 février

Rakel ALVES DA SILVA et Thibaut MINARZYC
le 18 juin

Marie-Lise AUGEREAU et Laurent PICOURE
le 2 juillet

Ivette ONTANEDA et Vincent COURIVAUD
le 2 juillet

Marie GILBERT et Marc MASSICOT
le 30 juillet

Nadine BORDERIEUX et Mickaël MACHNO
le 30 juillet

Valérie PIGEOTTE et Richemont RIVIERE
le 27 août

Sarah PACOT et Valentin RAMOS
le 17 septembre



Logane PETITJEAN et William FAKAILO



**Rakel ALVES DA SILVA et
Thibaut MINARZYC**



**Valérie PIGEOTTE et
Richemont RIVIERE**



Sarah PACOT et Valentin RAMOS

TOUTES NOS CONDOLEANCES

DECES

Arthur DE OLIVEIRA décédé le 1^{er} janvier
Jean SERON décédé le 9 janvier
Jean-Claude BAUJARD décédé le 17 février
Jean ROY décédé le 26 février
Arlette DAMOISEAU née BUREAU décédée le 5 mars
Suzanne MONICAULT née LEHAUME décédée le 7 mars
Odette LOEUILLET décédée le 8 mars
Jean BINON décédé le 17 mars
Monique GOUPIL décédée le 29 mars
Monique D'HOSE née COCU décédée le 6 avril
André PREVOST décédé le 20 avril
Christian BACHELIER décédé le 21 avril
Michel LHOTELAIS décédé le 23 avril
Christian MONNOURY décédé le 31 mai
Claudine MORIN née BOURNIQUET décédée le 10 juin
Suzanne GAUTRON née SURGET décédée le 12 juin
Jacky SANTAMARIA décédé le 25 juin
Jean AMICHAUD décédé le 10 juillet
Elise LAGE décédée le 16 juillet
Jean-Charles BRUNET décédé le 19 juillet
Albert HILAIRE décédé le 27 juillet
Monique ALLEAU née COUTURIER décédée le 2 août
Gérard FONTAINE décédé le 9 août
Bernard MONSEGU décédé le 24 août
Christiane BRESNY née PONROY décédée le 29 août
Christian DESVEAUX décédé le 13 septembre
Claudine AILLIOT née STOCKER décédée le 20 septembre
Gaëtan DELEVAL décédé le 15 octobre
Hubert DAOUT décédé le 15 octobre
Monique LEROY née GIMONET décédée le 19 octobre
Robert GENICOT décédé le 21 octobre
Bernard PIERRE décédé le 23 novembre
Jacques BOIRAT décédé le 19 décembre
Didier BEAUVAIS décédé le 31 décembre